

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE

« approches des sciences humaines »

Ce document correspond à la manière dont l'épreuve a été présentée lors de la réunion avec les collègues de CPGE le 18/11/2011. Dans un premier temps, nous avons répondu à un ensemble de questions qui avaient été transmises par le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg), dans un deuxième temps, nous avons présenté un ensemble d'orientations méthodologiques du type de celles que l'on pourrait trouver dans un rapport de concours.

Rappelons pour commencer le texte de référence en ligne sur le site internet de l'ENS de Lyon depuis mai 2011 : « Le jury n'attend pas du candidat, dans les dix minutes qui lui sont imparties, une analyse minutieuse et académique de l'extrait proposé, ni la récitation d'une fiche de lecture. Il attend au contraire que le candidat, prenant appui sur l'extrait qui lui aura été proposé, rende compte de façon argumentée et personnelle de la réception qui est la sienne de l'ouvrage [entendons : la compréhension de l'extrait par le candidat], de son propos, de sa méthode, du mode d'approche de son objet. Il appartiendra donc au candidat, à partir de l'extrait qui lui aura été proposé, de déterminer l'angle d'attaque le plus pertinent pour construire son exposé. Le jury souhaite engager ensuite avec le candidat une discussion libre et ouverte. Il n'entend pas ouvrir un débat de spécialistes, mais mesurer la qualité de la lecture critique effectuée par le candidat, apprécier sa compréhension du livre, de ses enjeux et de ses démarches, discerner l'évaluation qu'il produit de cet ouvrage comme lieu et mode d'interrogation et de compréhension du monde et des sociétés ».

I) Réponses à quelques questions

1-La question du renouvellement du programme par tiers :

1.1-peut-on savoir si le programme comportera l'an prochain six ou neuf ouvrages ? Il nous semble déraisonnable, au vu de la charge de travail globale des candidats, de prévoir neuf ouvrages pour ce programme.

Non, on conservera 6 œuvres seulement. Il y a eu une modification de l'arrêté : renouvellement des œuvres par moitié tous les deux ans ; les œuvres resteront ainsi 4 ans dans le déroulement normal, après la phase de mise en place.

1.2-pourrait-on savoir en début d'année universitaire (novembre ?) les œuvres qui seront retirées pour l'année n+1, afin d'orienter les lectures des étudiants d'hypokhâgne (par exemple à l'automne 2011 pour la session 2013, ou à l'automne 2012 pour la session 2014) ?

Le programme de la session 2013 sera identique à celui de la session 2012. En début d'année universitaire 2012-2013, il sera indiqué quelles œuvres seront retirées du programme et par la suite, le roulement sera régulier.

1.3-le jury pourrait-il prendre en compte le coût des ouvrages dans ses choix et retenir exclusivement ceux existant en collection de poche, les étudiants devant nécessairement les acquérir ?

Oui, seront choisis des livres de poche ou à prix analogues.

2-La question de la composition du jury :

2.1-la composition du jury sera-t-elle identique pour chaque série ?

Oui puisque ce sont des épreuves communes que les candidats passeront hors série. Toutes les séries sont confondues pour cette épreuve. Il ya aura 4 commissions de 3 membres chacune, afin que les trois séries soient représentées dans chaque commission.

2.2-y aura-t-il dans chaque jury, un membre susceptible d'interroger sur chaque œuvre ? Sinon, comment assurer l'égalité des candidats pour le tirage des sujets ?

Conformément à l'esprit de l'épreuve, chaque membre du jury est susceptible d'interroger sur toutes les œuvres et participer à la discussion sur tous les textes choisis. Le jury a été choisi de telle sorte que chaque membre puisse interroger sur toutes les œuvres, et participer à la discussion (relativement longue par rapport à l'exposé) sur tous les textes choisis. Les compétences des membres du jury sont pluri-disciplinaires, et ce qui est demandé par les candidats n'entre pas dans des cadres disciplinaires bien délimités.

2.3-connaîtra-t-on l'origine disciplinaire des membres des jurys ?

Non puisqu'il s'agit d'un jury transdisciplinaire. Le principe de l'épreuve est qu'il existe un certain nombre d'ouvrages fondamentaux en sciences humaines dont la lecture est féconde pour toutes les disciplines ; c'est cette culture commune de base et une capacité à saisir les enjeux que nous souhaitons trouver chez les candidats.

2.4-pour plusieurs des ouvrages touchant manifestement à des domaines variés, les membres du jury orienteront-ils le questionnement en fonction de leur champ disciplinaire d'origine ?

Non. L'interrogation partira essentiellement de la prestation des candidats. On n'exigera pas d'eux une compétence particulière dans le champ disciplinaire particulier de l'extrait. L'entretien de 15 minutes devrait permettre aux trois membres du jury d'intervenir.

3-La nature de l'épreuve :

3.1-le point de départ est-il bien un extrait d'une des œuvres à étudier ?

Oui. Une photocopie d'une longueur d'une ou deux pages (selon la densité, la mise en page, le contenu...) de l'ouvrage sera distribuée avec l'ouvrage complet en appui.

3.2-le candidat devra-t-il étudier le texte, en analyser le contenu ou jouira-t-il d'une certaine marge de manœuvre pour effectuer ses développements, pour choisir ou hiérarchiser les thématiques qu'il développera ?

Il s'agit bien de partir de ce que propose le texte, mais ce n'est pas une explication du texte qui est demandée. Le candidat doit présenter le texte, expliquer son idée centrale, puis choisir

un axe de discussion concernant l'un des enjeux généraux ou la démarche mise en œuvre dans l'extrait. Il dispose donc bien de marges de manœuvre, mais il est lié d'une part par l'extrait dont il doit partir, et par l'esprit de l'épreuve (compréhension des démarches et des enjeux des sciences humaines).

3.3- quelles sont les attentes du jury en matière de repères et de contexte culturel pour les ouvrages au programme (contexte intellectuel de leur production, réception, prise en compte ultérieure dans les champs disciplinaires...) ? Quelles sont les attentes du jury sur la mise en perspective de ces extraits par d'autres textes (antérieurs, contemporains ou postérieurs) ?

La connaissance du contexte global de production et réception de l'œuvre évidemment est utile pour la compréhension des textes. Mais il ne s'agira en aucun cas de faire un exposé visant à déployer ses connaissances de façon globale et déconnectée du texte proposé. Le jury n'attend pas du candidat qu'il explique un extrait par d'autres ouvrages du même auteur. Il n'attend pas non plus qu'il maîtrise le champ disciplinaire concerné par tel ou tel aspect du texte. On peut bien entendu éclairer l'extrait par d'autres textes, mais il n'y a aucune attente précise du jury. Une compréhension intelligente de l'extrait et de l'ouvrage dont il est issu doit suffire à la réussite de l'épreuve.

3.4- si l'attente est bien la manière dont le candidat devra se positionner face à un ouvrage et à son extrait, comment le jury repérera-t-il la part de l'approche personnelle de celle résultant d'un travail préparatoire spécifique qui aura pu être effectuée dans certains établissements ?

Il doit bien y avoir un travail préparatoire, mais il doit être celui du candidat qui a lu les œuvres et les a assimilées et comprises par lui-même. Il ne s'agit en aucun cas de réciter des fiches sur les œuvres ou les auteurs. L'entretien sera notamment le moment où le jury pourra mesurer si le candidat a une connaissance personnelle des œuvres proposées.

3.5- le jury attendra-t-il des analyses correspondant aux lectures repérées dans le champ des productions intellectuelles ou acceptera-t-il des approches moins conformes si elles sont argumentées et cohérentes ?

Si par là, il faut entendre que le jury attendrait des lectures « canoniques » de l'œuvre : non. Pour autant toute approche « moins conforme mais argumentée et cohérente » n'est pas non plus acceptable dans la mesure où l'épreuve relève de la culture générale en sciences humaines, c'est-à-dire d'un domaine s'inscrivant bien dans le « champ des productions intellectuelles ». Les candidats peuvent mobiliser l'ensemble de leur savoir dans le domaine des sciences humaines : historique, littéraire, philosophique, géographique, histoire des idées, civilisation étrangère, etc.

3.6- le questionnement pourra-t-il, en fin d'épreuve, porter sur d'autres aspects de l'ouvrage ? Sur les autres œuvres au programme ?

D'autres aspects de l'ouvrage pourront être introduits dans la discussion, mais uniquement si elles ont un lien avec la thématique évoquée, et pour ouvrir la discussion, il ne s'agira en aucun cas de poser des questions « pêche à la ligne » déconnectées de l'exposé de l'élève. Rappelons que l'explication d'un extrait suppose souvent la référence à d'autres aspects de l'ouvrage et que l'entretien sera l'occasion de vérifier la connaissance par le candidat de l'ouvrage.

Par ailleurs, une manière de faire apparaître les enjeux de l'un des textes au programme (par l'intermédiaire d'un extrait) est de le confronter avec d'autres (Arendt et Vernant sur la Grèce, Ginzburg et Vernant sur l'histoire, Arendt et Beauvoir sur la politique, etc.). L'entretien fournira également l'occasion de vérifier la connaissance du programme.

II – Quelques précisions quant aux attentes concernant l'exposé et l'entretien.

Le candidat dispose d'une heure de préparation, pour 10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien. Le temps de préparation est donc suffisant pour permettre une lecture approfondie de l'extrait et relire quelques courts passages de l'ouvrage qui est également mis à sa disposition. Sa compréhension de l'extrait devrait excéder ce qu'il aura le temps de présenter en 10 minutes, de même que sa compréhension du rapport de cet extrait avec le reste de l'ouvrage. L'entretien pourra lui donner l'occasion d'approfondir son propos dans ces deux directions. La troisième direction prise par l'entretien concernera la manière dont le candidat aura proposé de formuler un enjeu ou d'entamer une discussion critique du texte, et elle fournira l'occasion de travailler les références extérieures à l'extrait qui auront été mobilisées par le candidat, voire à introduire dans la discussion les autres ouvrages au programme.

1-L'exposé proprement dit

L'exposé, de 10 min, devrait comporter trois moments. En effet, dans l'esprit de l'épreuve, le candidat doit rendre compte de l'appartenance de l'extrait à l'ouvrage, présenter son idée principale, et élaborer un enjeu ou engager une discussion critique. Ces trois moments correspondent aux trois moments de a) l'introduction, b) l'analyse de l'extrait, c) l'élaboration personnelle. On peut imaginer que les dix minutes se répartiront comme suit : a : 2-3 minutes, b : 3-4 minutes, c : 3-4 minutes.

a) Introduction : situation et idée principale de l'extrait

L'introduction doit situer l'extrait, soit dans l'économie d'ensemble de l'ouvrage, soit par référence aux objectifs spécifiques d'un chapitre (les deux démarches n'étant pas exclusives).

Elle doit également identifier l'idée principale, ou la thèse fondamentale, de l'extrait.

b) Analyse : comment l'idée principale est-elle formulée dans l'extrait ?

L'analyse de l'extrait est axée sur ce qui a été identifié comme son idée principale. Le travail doit consister à expliquer son sens, et à analyser la manière dont elle est formulée dans l'extrait : quels sont ses différents aspects ? quels sont les principaux moments de l'argumentation qui la soutient ? Les modalités de cette analyse dépendent bien entendu de la nature du texte.

c) Elaboration personnelle

Le cadre de l'élaboration personnelle est précisé par le texte officiel lorsqu'il mentionne « la lecture critique effectuée par le candidat, (...) sa compréhension du livre, de ses enjeux et de ses démarches, (...) l'évaluation qu'il produit de cet ouvrage comme lieu et mode d'interrogation et de compréhension du monde et des sociétés ». Cela signifie que l'élaboration personnelle peut s'orienter dans deux directions :

- Formuler un enjeu général de l'extrait. Ces enjeux peuvent concerner les objets des sciences humaines (« le monde et la société »), ou bien les méthodes (« les démarches ») qu'elles mettent en œuvre et qui les distinguent les unes des autres.

La confrontation des positions de l'auteur commenté avec celles d'autres auteurs peut-être utile dans un cas comme dans l'autre.

- Développer une réflexion critique sur la thèse ou les démarches de l'auteur. L'élaboration personnelle ne doit pas se limiter alors à critique interne de l'extrait ou de l'auteur. Elle doit s'inscrire dans un cadre de réflexion plus large, celui fixé par les ouvrages du programme et plus généralement, l'ensemble de la culture en sciences humaines acquises par le candidat au cours de ses études et au fil de ses lectures personnelles.

Compte tenu de la limitation du temps imparti, il est fortement recommandé au candidat à ne retenir qu'un axe d'élaboration personnelle : un seul enjeu, ou une seule ligne de réflexion critique.

2 – L'entretien

D'une durée de 15 minutes, il devrait porter pour moitié environ sur le texte, sa compréhension et son lien avec l'ouvrage dont il est extrait, et pour moitié environ sur l'élaboration personnelle présentée par le candidat, sur les références qui ont été mobilisées pour l'étayer, et sur la manière dont elle pourrait être prolongée en mobilisant les autres textes du programme.